



Règlement Challenge HUNTER 2017/2018

La commission Hunter du CRE de Bretagne, afin de dynamiser cette discipline, poursuit le challenge Hunter en partenariat avec la sellerie HIPPOWEST.

Ce challenge comportera cette année 4 niveaux : Amateur, Club 1, Club 2 et Club Pony 1.

Cavaliers concernés

Tous les cavaliers titulaires d'une licence fédérale de compétition de l'année en cours prise au titre de la Bretagne.

Licence de compétition Hunter Amateur.

Licence de compétition Club.

Concours bretons concernés par le challenge

Du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018, le 1^{er} concours réalisé par chaque organisateur entrant dans la charte, les Championnats départementaux 2018 et le Championnat de Bretagne 2018.

Les épreuves

Club et Pony :

Club 1, Club 2 et Club Pony 1

Amateur. (toutes catégories)

Figures imposées.

Maniabilité.

Grand Prix.

Dotation et droit d'engagement, libre. *Les épreuves Style ne sont pas concernées.*

Les techniciens

Prise en charge par le CREB, dans la limite de la charte Hunter 2016.

Règles communes Hunter Amateur, Club et Pony

Prise en compte des 17 premiers cavaliers même non classés :

Le 1^{er} prend 17 points

Le 2^{ème} prend 16 points

Un coefficient 2 sera appliqué aux Championnats Départementaux.



S'il y a parmi les 17 premiers :

- Un cavalier extérieur à la Bretagne, aucun point ne lui sera attribué.
- Un cavalier ayant une licence Club sur une épreuve Amateur, aucun point ne lui sera attribué.

Leurs points seront acquis par le cavalier suivant.

Pour établir le classement Amateur, il sera tenu compte de la performance du cavalier et de son meilleur résultat dans l'épreuve.

Les cavaliers ont droit de participer aux 3 épreuves soit Club 1, Club 2 et Club poney 1, mais à l'issue du classement final des challenges, seul sera pris en compte leur meilleur classement, dans le niveau le plus haut.

Attribution des titres

- 1) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Amateur**, le cavalier ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.
- 2) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Club 1**, le cavalier ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.
- 3) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Club 2**, le cavalier ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.
- 4) Sera déclaré **vainqueur du Challenge Poney 1**, le cavalier ayant totalisé le plus de points au terme du challenge.

En cas d'ex-æquo :

C'est le classement du Championnat de Bretagne qui départagera les cavaliers.

En cas de nouvelle égalité c'est la note de la Figure Imposée des championnats qui tranchera.

Remise des prix :

Les 3 premiers de chaque niveau de ce challenge (Amateur, Club 1, Club 2 et Club Poney 1), soit 12 cavaliers se verront récompensés en bons d'achat de sellerie d'une valeur totale de 1 200 € valable sur le site http://www.sellerie-hippowest.com/boutique/liste_rayons.cfm, lors du Championnat de Bretagne Club par :

Le CRE de Bretagne, représenté par Hervé GELEBART

La sellerie Hippiwest, représentée par Eric KERDONCUFF

Un cavalier absent ou non représenté ne se verra pas attribuer de récompenses.